

*Questions orales*

**M. Broadbent:** L'avez-vous lu?

**M. Lalonde:** Certainement. Ce qui est regrettable dans l'attitude du député, c'est qu'il semble être en mesure ni d'entendre ni de lire. Le document précise que la persistance de l'inflation et les politiques anti-inflationnistes adoptées pour la combattre comptent parmi les facteurs qui ont influé sur la récession mondiale.

Comme le député le sait, nous avons connu chez nous la stagflation, c'est-à-dire des taux de chômage et d'inflation élevés en même temps.

**M. Crosbie:** Et un gouvernement libéral!

**M. Lalonde:** Ce que nous essayons de faire—et nous avons réussi à réduire l'inflation—c'est de profiter de cette réduction et de la relance que nous connaissons à l'heure actuelle, pour créer des emplois. Non seulement nous créons des emplois plus rapidement que dans tout autre pays industrialisé, mais nous le faisons plus vite que ce qui avait été prévu dans le budget d'avril. C'est un bon point en notre faveur et je pense que nous devrions poursuivre nos efforts plutôt que de gasconner.

\* \* \*

### L'EMPLOI

#### LE TAUX DE CRÉATION D'EMPLOIS EN AOÛT

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, le ministre des Finances doit savoir que le chiffre national des emplois a baissé de 267,000 par rapport au mois d'août 1981, qui marquait le début de la récession, alors que la population active augmentait dans le même temps de 350,000 emplois.

Je demanderai au ministre, qui se vante de sa performance au plan de la création d'emplois, comment il peut expliquer que suivant les renseignements communiqués par Statistique Canada la semaine dernière, il n'y a eu que 15,000 emplois de créés au mois d'août, ce qui est en baisse de 75 p. 100 par rapport au niveau de l'emploi les quatre mois précédents. Comment le ministre explique-t-il cela, lui qui se vante de sa performance?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, l'honorable député oublie aussi de dire qu'en même temps Statistique Canada a mentionné que le taux de chômage au Canada durant cette période a diminué à 11.8 p. 100 comparativement à ce qu'il était le mois précédent. On a connu une diminution du taux de chômage durant le mois d'août. Il est vrai que le nombre d'emplois créés durant le mois d'août a été inférieur au nombre d'emplois qui ont été créés au cours des mois antérieurs, mais ce qu'il est important de noter à ce sujet, c'est la tendance générale et on ne peut, à toutes fins pratiques, en arriver à des conclusions fermes en se basant sur de l'information se rapportant à un seul mois. Même Statistique Canada était incapable d'expliquer d'une façon précise la raison pour laquelle, par exemple, au mois d'août le chiffre des

nouveaux emplois créés était inférieur à celui des mois antérieurs. Nous devons suivre de près l'évolution de la situation durant les mois prochains, mais si l'honorable député se réfère à la tendance qui s'est manifestée depuis le mois de décembre dernier, il constatera par exemple que nous sommes passés de 17,000 emplois créés en décembre à zéro emploi créé en janvier, qu'ensuite nous avons rebondi à 27,000 emplois créés en février, et qu'ensuite, au mois de mars, on est passé de 28,000 emplois comparativement à 63,000 en novembre. Il existe donc des fluctuations de mois en mois, et il est important de se rappeler de la moyenne, et que la tendance est nettement à la hausse depuis novembre dernier.

[Traduction]

**M. McGrath:** Madame le Président, la logique devrait interdire au ministre de voir une tendance dans une baisse de 0.2 p. 100 des statistiques de chômage. S'il s'agit là d'une tendance, le ministre aurait intérêt à se trouver de nouveaux prévisionnistes économiques. La réalité, c'est que le taux d'emploi au Canada, c'est-à-dire la création d'emplois a chuté de 75 p. 100 pendant le mois d'août. Voilà la réalité pure et simple qui se présente aujourd'hui à nous, et le ministre le sait.

#### LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, je veux maintenant poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui a son mot à dire à ce sujet. Comme il aurait écarté *a priori* la suggestion faite par le caucus libéral québécois de créer un ministère de la jeunesse, en disant que la ficelle était un peu trop vogante, quel conseil va-t-il donner à nos 600,000 jeunes qui sont sans travail? D'après une étude publiée par son ministère, il n'y a pas beaucoup d'espoir pour eux au cours des deux prochaines années.

Ceci étant, et puisqu'il n'a rien trouvé d'autre à dire aux jeunes de Saint-Jean et à ceux du Canada tout entier pendant la conférence sur le chômage des jeunes . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Le député reconnaîtra sûrement qu'il a eu toute possibilité de poser la question.

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, l'honorable parlementaire a commis une bourde monumentale. Ce n'est pas moi qui ai écarté la création d'un pareil ministère, c'est le chef de l'opposition. Ce n'est pas moi qui ai parlé de ficelle, mais son collègue de Saint-Jean.

Ce que j'ai dit, c'est que j'étais curieux de savoir pour quelle raison le chef de l'opposition avait écarté cela *a priori*. Je trouve que c'est une idée qui mérite d'être étudiée.

**M. Crosbie:** Une foutue ficelle.

**M. Roberts:** J'ai également envisagé avec mes collègues ministres et simples députés cette solution et des solutions de rechange qui pourraient donner les mêmes résultats de façon encore plus efficace. Ce n'est pas moi qui ai rejeté cette idée, ce sont les collègues du député. Au lieu de me lancer des piques en Chambre, il aurait peut-être intérêt à discuter avec son chef et son voisin de Saint-Jean.